

**Atelier Urbain de Proximité
Quartier Longchamp et secteur proche**

Compte-rendu de la Réunion du 8 janvier 2009

Thématique n° 1 : Circulation et déplacements

Participants

Habitants membres de l'AUP :

M Loosvelt, Mme Loosvelt, M. Helinckx, Mme De Rivière, Mlle Fort, Mme Delrot, Mme Chouia, Mme Carette,

Ville de Lys lez Lannoy :

Mr Buino (Adjoint à l'urbanisme, aux travaux et aux transports),
Mr Vanlierde (Conseiller Municipal Délégué)
Mr Avisse (Cabinet du Maire)

Lille Métropole Communauté Urbaine : Mme Pinel, Mr Pinte

GIP Lille Métropole rénovation urbaine: Mme Salmon, Mr Boquet, Mr Cousin

En préambule de la réunion, les deux élus référents, A. Buino et F. Vanlierde, remercient les participants, plus nombreux qu'à la réunion précédente, de leur implication dans cet Atelier urbain de proximité (AUP).

Ils présentent leurs vœux et les convient également à participer le lendemain aux Vœux de Madame le Maire et du Conseil municipal de Lys-lez-Lannoy aux Habitants, Forces vives et corps constitués.

Le compte rendu de la réunion de l'AUP est validé par l'ensemble des participants.

1- Projet de Pédibus lyssois : « LYS-A-PATTES »

Principe

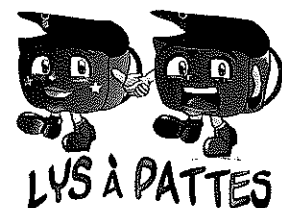
Suite à la présentation d'un documentaire sur l'expérience de Pédibus mise en place dans trois villes françaises, la démarche Lyssoise est ensuite expliquée.

Le principe du Pédibus (qui s'appelle « *Lys-à-Pattes* » à Lys-lez-Lannoy) est de faire accompagner les élèves pour les trajets du domicile à l'école par des parents bénévoles.

Objectifs

Les objectifs de cette démarche sont de :

- réduire les déplacements en voiture sur des distances courtes,



- créer du lien entre les habitants, de la convivialité,
- éduquer les enfants à la sécurité routière,
- favoriser la santé des enfants par de la marche à pieds régulière
- sécuriser les déplacements de certains enfants, allant seuls à l'école.

Méthode

Un test va être mis en place pour l'école Paul Bert à partir des vacances de Pâques. Si le test est concluant, le dispositif sera étendu à d'autres écoles à la rentrée 2009.

Un questionnaire a été donné à l'école P.Bert afin de connaître le nombre d'enfants concernés et le nombre de parents intéressés pour devenir accompagnateur.

Parcours

Pour cela deux parcours vont être créés, dès la rentrée des vacances de Pâques, avec trois points de ramassage des enfants à heure fixe, dont une « ligne » au départ de l'école Anatole France :

1. école Anatole France rue Cavrois ; rue A.France ; rue Vauban ; rue Bacro ; rue de la Justice, Place du marché, rue Chanzy, rue des Ecoles ; puis arrivée école Paul Bert
2. rue de la Justice ; place du Marché ; rue Chanzy ; puis rue des Ecoles et arrivée école Paul Bert

L'accompagnement par des bénévoles

- Les parents volontaires vont recevoir une formation à cet effet
- L'idée est de ne pas mobiliser un parent encadrant plus d'une fois par semaine
- Un planning va être créé afin d'organiser les parcours et d'anticiper les problèmes d'absence des accompagnateurs. Sur chaque ligne, un réseau va se créer entre les accompagnateurs.

Des observations sont faites sur la sécurité, Messieurs Buino et Vanlierde apportent les éléments suivants :

- La règle prévoit un parent pour encadrer six enfants
- Les enfants seront équipés par la Ville de gilet fluorescent
- La Ville va souscrire à une assurance pour les accompagnateurs

Les réactions des participants sont favorables, sachant qu'une étude basée sur questionnaire a révélé que le quartier Longchamp est celui dans lequel il y a la meilleure adéquation entre le nombre de parents accompagnateurs volontaires et le nombre d'enfants désirant « emprunter » le Pédibus.

A terme, il est envisageable qu'il y ait un passage de l'école Anatole France vers l'école Paul Bert en passant par la Coulée verte.

A ce sujet, une étude opérationnelle d'aménagement de la **Coulée verte** va être lancée. Un prochain Atelier va permettre d'aborder la question de l'aménagement de la Coulée verte et les avis des habitants vont pouvoir être recueillis afin que le bureau d'études les intègre dans l'étude opérationnelle.

2- Rues adjacentes à la rue Cavrois

Le 4 décembre 2008, lors de la première réunion, la rue Cavrois figurait à l'ordre du jour. Le 8 janvier, sont donc abordées les rues adjacentes, et les rues proches dans le quartier.

a) **Rue Schuman**

Deux problèmes principaux y ont été signalés.

- Le *stationnement* en épis en face de l'immeuble Goéland n'est pas matérialisé au sol :
Depuis le 4 décembre, il a été vérifié que le parking en question appartient à la Communauté Urbaine de Lille., Lille Métropole Communauté Urbaine va réaliser avant l'été les travaux permettant de matérialiser le stationnement en épis à 90°.
La rue étant étroite en raison du stationnement le long de l'immeuble, cela va compliquer quelque peu la manœuvre pour se stationner en épis. Les places de parking créées seront donc un peu plus larges que d'habitude.
- Limitation de la *vitesse* au carrefour avec la rue Cavrois :
Des mesures de vitesse vont être réalisées sur la rue Cavrois dès que la météo le permettra. A partir des résultats, un aménagement de réduction de la vitesse pourra être envisagé.

Une habitante s'exprime sur le repositionnement sur le trottoir des containers poubelle après la collecte. Cette remarque est bien prise en compte ; elle sera traitée dans le cadre du prochain atelier, qui aura pour thème les espaces publics et le cadre de vie.

b) **Rue Anatole France**

Aux remarques de certains habitants sur la mise en sens unique de la rue afin d'augmenter l'offre en stationnement, M. Buino précise que cette mise en sens unique intégral (elle l'est déjà partiellement) ne pourra s'envisager qu'à partir du moment où la rue Cavrois aura été prolongée vers la rue du Champs de Mars. Les avis sont partagés sur la question. Pour une habitante, cela risquerait d'encourager des vitesses excessives, d'où la possibilité évoquée d'un plateau sur-élevé à l'angle des rues Jouffroy et A. France.

Un habitant demande si le courrier d'incitation aux commerçants par rapport aux problèmes du report de stationnement a été envoyé.

M. Amaury Buino indique que la Ville essaie en ce moment de recréer une union commerçante et que dans ce cadre, l'adjoint au Maire, Mr Deffayet, fait passer ce message auprès des commerçants. Toutefois, la Ville n'a pas de pouvoir répressif sur cette question.

c) **Rue Négrier**

Aucun problème particulier n'est signalé en séance.

d) **Rue Leon Blum**

Aucun problème particulier n'est signalé en séance. Sauf les poubelles qui demeurent sur le trottoir, qui peut s'expliquer par la coordination Logiciel – Esterra. Le problème est à aborder dans la prochaine thématique Cadre de vie

e) **Rue Marc Sangnier**

Les habitants dénoncent des problèmes de sécurité sur le parking au pied de l'immeuble Magendie, notamment des incendies de véhicules. Dès lors, on assiste à un report de stationnement vers la rue Anatole France, qui augmente la pression sur le stationnement dans cette rue.

Pourtant, il y a de l'éclairage public. Mais le constat est unanime : c'est le parking qui « vit » le plus mal

La ville questionne les participants sur l'opportunité de la création d'un parking fermé. S'agissant d'une résidentialisation, cette question doit être évoquée avec le bailleur.

f) Rue Denis Cordonnier

Un traitement en zone 30 sera réalisé à l'avenir.

g) Rue Jouffroy et Rue Dubled

La circulation dans ces rues pose problème en raison de leur étroitesse, et notamment des poubelles laissées sur le trottoir et du stationnement des riverains.

La rue Dubled est notamment utilisée comme « shunte » entre la rue J. Guesde et la rue Cavrois. Malgré la proposition, il est impossible de créer une voie en « sens interdit sauf riverains », car cela revient à privatiser la rue.

La Ville pourra réfléchir de manière globale au plan de circulation du secteur une fois que le prolongement de la rue Cavrois sera réalisé.

h) Rue Emile Zola

Aucun problème particulier n'est signalé en séance.

i) Rue d'Hem

Est évoquée l'idée d'une mise en circulation à double sens entre la rue J. Guesde et la rue Marceau. Les avis sont partagés.

3- Circulation 2 roues

Les habitants confirment qu'il y a de la circulation à vélo dans le quartier. Mais les cyclistes ne font pas toujours preuve de civisme, ce qui peut s'avérer dangereux : ils empruntent notamment les trottoirs et roulent à contre sens de la circulation.

La Communauté Urbaine de Lille travaille en collaboration avec l'association Droit au Vélo (ADAV) dans le cadre des travaux de voirie, afin de donner une place à la circulation deux roues.

M. Pinte, de Lille Métropole Communauté Urbaine précise que la réglementation de circulation cycliste dispose de trois types d'aménagements pour la circulation vélo, plus ou moins importants en fonction des voies et de la circulation automobile :

- La cohabitation des véhicules et des vélos

Dans une rue en sens unique située en zone 30 : les deux roues ont le droit de circuler à contre sens, sans qu'il y ait besoin de marquage au sol.

Dans une rue à double sens de circulation située en zone 30 : il n'y a pas d'obligation d'avoir des aménagements spécifiques pour les vélos

- Bandes cyclables

Il s'agit d'un marquage au sol, la difficulté en ville c'est de créer des entrées et des sorties pour ces bandes cyclables. La DAV demande que des pistes soient réalisées en contre sens.

- Pistes Cyclables

Il s'agit là d'aménagements plus importants, c'est une section de chaussée spécifique, dévolue exclusivement aux cyclistes.

Afin de déterminer le type d'aménagement qu'il convient de mettre en place, LMCU dispose d'une grille d'analyse qui prend compte la largeur de la voie, la vitesse de circulation des véhicules et le volume de la circulation.

La Ville de Lys-lez-Lannoy a demandé à l'automne 2008 à LMCU l'étude d'un plan de déplacement deux roues sur l'ensemble de la ville, et concernant dès lors le quartier.

A la question du stockage des vélos dans les immeubles collectifs, les habitants répondent que l'accès aux caves ayant été supprimés par le bailleur, le stockage des vélos et des poussettes est rendu très difficile. Dans les logements collectifs les plus anciens, il n'existe pas de local vélo. Ce problème est à aborder avec le bailleur. Le GIP Lille Métropole Rénovation Urbaine précise que Logiciel réfléchit actuellement à l'aménagement des caves pour le stockage des encombrants. Cette demande spécifique fera l'objet d'une interpellation de Logiciel.

4- Prochaine réunion de l'Atelier urbain de proximité : **Jeu**

Le prochain Atelier Urbain de Proximité est repoussé au 19 février 2009, au lieu du 5 février.

Il aura pour objet **les Espaces publics et le Cadre de vie**

Avec le Groupement d'intérêt public Lille Métropole Rénovation Urbaine (GIP LMRU),

Les Elus référents de l'Atelier urbain de proximité Longchamp :

Amaury BUINO,
Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux et aux Transports,

Francis VANLIERDE,
Conseiller municipal délégué aux Solidarités



Handwritten signature of Francis Vanlierde.